

Résumé des perspectives économiques

La hausse des prix du pétrole et des produits de base continue de nuire au contexte économique du Canada. Elle accélère la croissance économique et l'emploi dans les provinces productrices, mais exerce aussi une pression à la hausse sur les coûts pour les employeurs et les consommateurs partout au pays.

C'est ce que montrent les prévisions récentes : des taux de croissance économique supérieurs, surtout dans l'Ouest canadien et à Terre-Neuve, mais aussi une inflation accrue et des taux de croissance d'emploi généralement plus lents ailleurs.

La croissance des prix du pétrole, des aliments et d'autres biens à l'échelle mondiale influe déjà sur l'inflation, mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. L'augmentation de la valeur du dollar et les grandes chaînes de fournisseurs ont contribué à atténuer et ralentir les hausses, mais elles sont bien en selle et viendront gonfler l'inflation plus tard cette année.

Les prévisions économiques privées sont les suivantes :

- L'activité économique (PIB) augmentera, en moyenne, de 2,8 % en 2011 et de 2,7 % en 2012.
- Le taux de chômage passera, en moyenne, de 7,6 % à 7,3 % en 2012.
- Les prix à la consommation augmenteront, en moyenne, de 2,4 % en 2011 et de 2,1 % en 2012.

Résister à la "doctrine-choc": les attaques contre les travailleurs du secteur public s'intensifient

Aux États-Unis, on utilise le prétexte des déficits accumulés suivant le sauvetage des banques et de la grande entreprise pour intensifier les attaques contre les syndicats du secteur public et les droits de négociation des travailleurs et des travailleuses; et cette menace traverse la frontière au Canada. Cet article résume les mesures législatives prises par les É.-U. pour limiter les droits des travailleurs et privatiser les services publics, et décrit quelques-unes des conséquences.

L'incroyable secteur public du Canada en décroissance

Il existe un mythe très répandu selon lequel les dépenses publiques au Canada ont monté en flèche et continuent de croître à un rythme insoutenable. En fait, c'est faux. Les statistiques les plus récentes montrent que juste avant la crise économique, les dépenses courantes totales du gouvernement avaient été réduites à leur *plus bas* niveau en proportion de son économie depuis les 30 dernières années ou plus. Il en est de même pour les impôts et revenus totaux du gouvernement.

Redéfinir l'inflation : qui perd, qui gagne?

La cible d'inflation du Canada doit être revue et le sera à la fin de l'année. Pour la première fois en vingt ans, le gouvernement a pu réduire la cible d'inflation de 2 % à 1 %, à modifier le type de prix cible qu'il utilise et même à redéfinir la façon dont il mesure l'inflation. Cette première aura des effets importants sur la rémunération des travailleurs, les transferts sociaux, les fonds de pension et l'impôt. Sur une base annuelle, ces changements font peut-être pâle figure, mais ils s'accumuleront avec le temps pour les citoyens — et généreront des milliards en économies pour les gouvernements et les employeurs.

Hausses de salaire dans le secteur public : régime minceur aux taux de 2004

Les rajustements de salaire ont poursuivi la tendance à la baisse l'an dernier, enregistrant une moyenne de 1,4 % au quatrième trimestre et de 1,8 % pour l'année. Pour les travailleurs du secteur public, le rajustement salarial moyen se traduisait par une hausse de 1,6 %. Les hausses salariales moyennes n'ont guère connu de taux aussi faibles depuis 2004.

Développements de l'économie, de l'emploi et de l'inflation et perspectives

Ces sections présentent une brève analyse des récentes tendances au chapitre de l'économie, du travail, du marché et de l'inflation et offrent des prévisions moyennes par rapport aux principaux indicateurs économiques du Canada et des provinces.

Le *Climat économique pour les négociations* est un trimestriel publié par le Syndicat canadien de la fonction publique. Veuillez communiquer avec Toby Sanger (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution!

Résister à la “doctrine-choc”

Les attaques contre les travailleurs du secteur public s'intensifient

Aux États-Unis, on utilise le prétexte des déficits accumulés suivant le sauvetage des banques et de la grande entreprise pour intensifier les attaques contre les syndicats du secteur public et les droits de négociation des travailleurs et des travailleuses; et cette menace traverse la frontière au Canada.

Le pouvoir des syndicats du secteur privé aux États-Unis étant tellement diminué, d'aucuns affirment qu'il s'agit là de « l'assaut ultime » de la droite contre les syndicats étatsuniens. Les attaques contre les travailleurs et travailleuses du secteur public au Canada n'ont pas été aussi audacieuses, mais elles ont commencé. Les problèmes économiques causés par les banques et les grandes entreprises ont fourni aux conservateurs le prétexte de s'attaquer aux services publics, aux travailleuses et travailleurs du secteur public et à leurs syndicats.

L'assaut aux États-Unis

Les attaques comprennent des privatisations imposées par la loi:

- Le projet de loi au Michigan visant à consolider et à privatiser tous les services non éducatifs dans les écoles.
- Le projet de loi en Arizona imposant à Tucson et à Phoenix de confier tous leurs services publics à des entreprises à but lucratif (externalisation).
- Les procédures entreprises en Floride pour privatiser les services du ministère de la Justice pour les jeunes.
- La législation au Wisconsin qui permet à l'État de surseoir au processus d'appel d'offres et de vendre les centrales publiques de chauffage, de climatisation et d'énergie.

Il y a aussi un projet de loi en vertu duquel une entreprise privée pourrait prendre en charge les fonctions gouvernementales et devenir une sorte de « crèche d'urgence » dans certaines circonstances.

Au Michigan, le Sénat a approuvé une loi qui étend les pouvoirs des gestionnaires des situations d'urgence, leur permettant de démettre de leurs fonctions des élus locaux, de mettre un terme aux négociations collectives et d'imposer la consolidation (fusion) d'écoles, de municipalités, de villes et de comtés, le tout sans avoir à obtenir l'autorisation ou l'approbation d'une instance élue quelconque ou de la population dans le cas d'une « crise économique ».

Bon nombre des attaques visent également à miner l'éducation publique, comme l'élargissement du programme de bons pour les écoles privées dans les États qui en sont déjà dotés et la création de ce genre de programme dans les États qui n'en ont pas; ou une initiative qui permettrait aux parents dans un milieu donné de lancer une pétition pour fermer leur école locale et la remplacer par une école à charte ou un programme de bons pour l'école privée. Des projets de loi s'attaquent aussi à la permanence des enseignantes et des enseignants et sapent leurs droits à la négociation collective. Outre d'importantes compressions financières, dans certains États, on s'affaire à mettre en place un modèle d'éducation postsecondaire fondé sur le marché dans les universités publiques (State Universities), ce qui équivaut à leur privatisation.

Les charges contre les syndicats du secteur public et la négociation collective sont fulgurantes. Des lois introduites dans vingt États minent la négociation collective dans le secteur public. Au Wisconsin, on a adopté une loi en vertu de laquelle seuls les salaires pourront être négociés par les syndicats et à hauteur seulement du taux d'inflation. L'État ne prélèvera plus les cotisations syndicales à la source et les membres devront voter chaque année pour réitérer leur adhésion au syndicat. En vertu de cette loi, les travailleurs et travailleuses du secteur public doivent payer plus cher leur programme d'assurance-maladie et leur régime de retraite. Dans d'autres États, on a adopté des lois pour recouvrer ou geler les salaires, fixer des limites à l'arbitrage d'un différend et établir des régimes de retraite à deux volets.

L'assaut ne vise pas uniquement les syndicats du secteur public, il vise aussi le pouvoir politique. La loi qui abolit le prélèvement des cotisations syndicales à la source cherche à nuire aux capacités des syndicats de financer le parti démocrate et les causes progressistes.

Lors des élections de 2010 aux États-Unis, les syndicats du secteur public ont versé 20,5 M\$ à divers candidats, et 80 % de ceux-ci étaient démocrates.

Naomi Klein, pour décrire ces attaques, parle très éloquemment d'une « doctrine de choc ». On prétend qu'il est question de budgets et de déficits, mais on s'attaque plutôt aux syndicats et à la démocratie, tout en réduisant les impôts des riches et en imposant des plafonds de taxes et de revenus.

Est-ce que ça s'en vient au Canada?

Dans de nombreux pays, le monde des affaires profite de la crise économique pour mener une charge à fond de train contre les services et les travailleuses et les travailleurs du secteur public avec la participation des groupes de réflexion (Think Tanks) de droite qu'ils financent. Le numéro de janvier 2011 de la revue *The Economist*, « The Battle Ahead, Confronting Public Services » est très révélateur à cet égard.

Le Fraser Institute s'est rapidement saisi du cauchemar législatif pour les syndicats et les travailleuses et travailleurs du secteur public au Wisconsin et il réclame des mesures semblables au Canada. Montrant du doigt les déficits provinciaux, l'Institut arrive à la conclusion inexplicable selon laquelle les employés du secteur public sont responsables des déficits. Il continue en prônant la privatisation des services et en vantant les mérites du secteur privé et de la concurrence.

On dispose de preuves concluantes selon lesquelles les services publics et les travailleuses et travailleurs du secteur public contribuent considérablement à la relance économique en fournissant de précieux services dans les collectivités et en réduisant les inégalités de revenus. Les femmes en grande majorité sont celles qui fournissent les services publics et communautaires si importants pour la population : l'éducation, les soins de santé, et les services sociaux. Ce sont les valeurs de partage et d'empathie qui engendrent l'égalité; les baisses d'impôt aux institutions financières et aux banques font le contraire.

Les syndicats du secteur public sont une tribune démocratique utilisée par les membres pour défendre et faire valoir leurs droits politiques et économiques. Les syndicats font obstruction au pouvoir arbitraire de l'employeur, y compris celui des gouvernements fédéral et provinciaux, et des administrations et conseils municipaux.

Les syndicats revendiquent au nom de tous les travailleurs et travailleuses des mesures de protection et des avantages prescrits par la loi, comme les indemnités des accidentés du travail, la santé et la sécurité au travail, le Régime de pension du Canada, les congés parentaux et les prestations, l'assurance-emploi, les programmes d'éducation préscolaire et de garde à l'enfance, et des salaires justes. Les syndicats luttent contre l'inégalité des revenus.

Un grand merci à tous ceux et celles qui manifestent dans le Wisconsin

Les rassemblements au Wisconsin démontrent notre potentiel incroyable et ce que nous pouvons accomplir si nous créons et entretenons des alliances puissantes avec le mouvement étudiant, le secteur communautaire et les travailleuses et travailleurs du secteur public et leurs syndicats. Les manifestations ont commencé par le mouvement de 800 étudiantes et étudiants universitaires qui ont quitté leurs salles de classe pour appuyer leurs professeurs. Quatorze sénateurs démocrates ont traversé les frontières de l'État dans une tentative pour bloquer le vote sur le projet de loi. Des centaines de personnes ont dormi dans l'édifice du Capitole des semaines durant dans une volonté de résistance pacifique incroyable. Outre ces manifestations quotidiennes, de grands rassemblements se sont déroulés les fins de semaine, réunissant chacun autour de 100 000 personnes. Même si le gouverneur Walker a su manœuvrer et faire adopter la loi qui prive de leur droit à la négociation collective près de 175 000 travailleurs et travailleuses du secteur public, le combat n'est pas terminé. Selon des sondages, une majorité de personnes au Wisconsin ne veut pas que le droit à la négociation collective soit affaibli. Le taux de désapprobation à l'endroit du gouverneur augmente.

Une campagne pour destituer les sénateurs républicains prend son envol. Les rassemblements/manifestations se poursuivent. L'inspirante lutte pacifique de la population du Wisconsin a fait la preuve de leur détermination et de leur dignité. Déjà, ces gens ont exposé les mensonges des charges de la droite contre les services publics, contre les travailleuses et les travailleurs du secteur public et contre leurs syndicats. Ils l'emporteront.

Margot Young

L'incroyable secteur public du Canada en décroissance

Il existe un mythe très répandu et promu par la droite, maintenant accepté par de nombreuses personnes, selon lequel les dépenses publiques au Canada ont monté en flèche et continuent de croître de façon non raisonnable et non durable.

En fait, c'est le contraire qui est vrai. Les statistiques récentes montrent que juste avant la crise économique, les dépenses courantes totales du gouvernement ont été réduites à leur *plus bas* niveau en proportion de l'économie en au moins trois décennies.

Il en est de même pour le total des impôts et des recettes de l'État. En 2008, en proportion de l'économie du Canada, les recettes totales de l'État ont été réduites à leur bas niveau depuis au moins 1981 – ces statistiques précises ne sont pas disponibles pour les années antérieures à 1981.

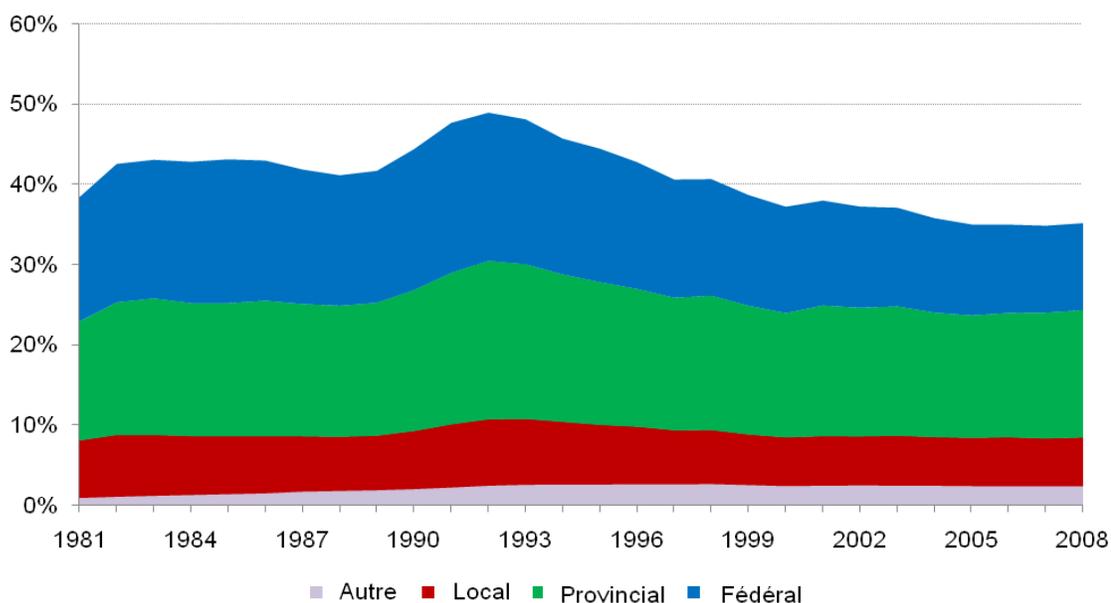
Même si les statistiques plus récentes ne sont pas encore disponibles, celles-ci vont certainement montrer une hausse des dépenses reliées à la récession. Cette hausse sera par contre temporaire parce qu'une grande partie des dépenses destinées à stimuler l'économie visaient le court terme. Au cours des dernières années, on a également constaté un accroissement important de l'investissement dans l'infrastructure d'immobilisations (non compris dans ces chiffres relatifs aux dépenses courantes) afin de réduire une partie du déficit de l'infrastructure publique.

Un soutien accru est nécessaire pour compenser le manque d'investissement public dans l'infrastructure des années précédentes, mais cela est tout à fait indépendant de la question de la durabilité des dépenses publiques courantes. Une baisse des frais d'intérêt sur la dette a contribué à réduire les dépenses courantes globales, mais cela constitue seulement une pièce du casse-tête. La plupart des autres composantes majeures des dépenses courantes gouvernementales sont également, en proportion de l'économie, à leur niveau le plus bas, ou presque, en trois décennies.

Ce que cela signifie c'est que ce ne sont pas des taux insoutenables de dépenses publiques qui ont causé les déficits auxquels nous sommes confrontés. Ils ont plutôt été causés à court terme par la crise financière et économique et à long terme, par les baisses des recettes. Une diminution encore plus accrue des dépenses publiques pour défrayer les coûts de la crise n'est pas seulement injuste; elle mènera aussi inévitablement à une diminution des services publics.

Les contribuables ne trouvent probablement pas que leurs impôts diminuent. C'est parce que pour la plupart des travailleurs, une des seules choses qui diminuent plus que le secteur public est la valeur de leur salaire. Les profits des entreprises et les revenus des plus fortunés continuent de grimper, mais les revenus des moins nantis diminuent.

Dépenses par ordre de gouvernement au Canada
dépenses courantes moins transferts en proportion du PIB



Source: Statistics Canada Comptes économiques provinciaux et territoriaux (#13-018X)

Les lobbyistes d'entreprises utilisent plutôt la situation difficile que vivent les ménages et la désinformation au sujet des salaires des travailleurs du secteur public pour gagner de l'appui pour les réductions des taxes et des dépenses publiques. Cela entraîne une augmentation des coûts pour les ménages, étant donné les réductions des services publics et les tendances à la baisse des salaires; un cercle vicieux de la baisse du niveau de vie.

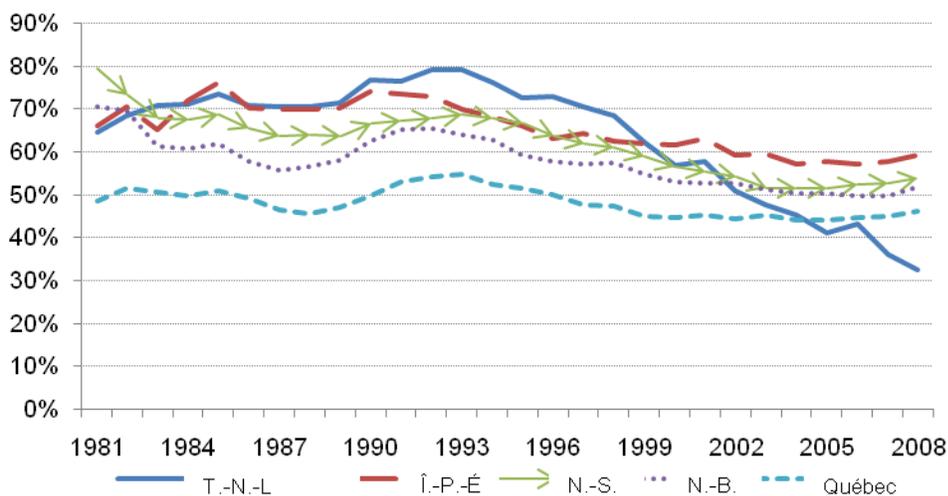
Pour une grande partie des citoyens, les impôts *ont bel et bien* augmenté. Cela s'explique par un changement important dans notre système fiscal, qui au départ se basait sur l'impôt progressif sur le revenu et les taxes sur les sociétés, pour ensuite passer à un système plus régressif comportant une réduction des taxes sur les sociétés, la réduction des impôts sur le capital, sur l'épargne et les revenus élevés, ainsi qu'une augmentation des taxes basées sur la consommation pour les ménages.

On a fait grand cas de la question de l'augmentation des dépenses dans certaines provinces — tant de la part des gouvernements que de certains partis de l'opposition. Cependant, ces taux de dépense doivent être situés dans un contexte. Il y a eu également un important changement dans la responsabilité pour les services publics, qui est passée de l'échelle fédérale à l'échelle provinciale.

Harper n'a cessé de transformer le gouvernement fédéral en quartier général pour la défense et la sécurité et en agence d'encaissement de chèque et de compensation — et délègue les autres responsabilités aux provinces et à des individus. Les dépenses fédérales ont peut-être augmenté ces dernières années, mais une grande partie est allée à la défense et aux transferts aux provinces, ce qui est considéré encore une fois comme des dépenses.

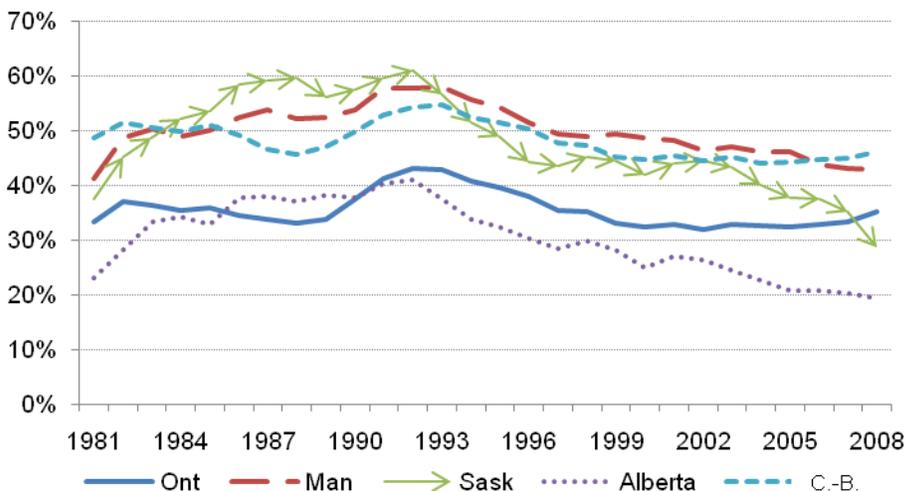
Les dépenses nettes globales constituent un élément pertinent. Par ailleurs, c'est la même chose dans pratiquement toutes les provinces : les dépenses totales gouvernementales en proportion de l'économie provinciale sont depuis peu à leur niveau le plus bas depuis 30 ans.

Total des dépenses gouvernementales par provinces
dépenses courantes en proportion du PIB provincial



Source: Statistics Canada Comptes économiques provinciaux et territoriaux

Total des dépenses gouvernementales par provinces
dépenses courantes en proportion du PIB provincial



Source: Statistics Canada Comptes économiques provinciaux et territoriaux

Perspectives économiques canadiennes : la flambée des prix du pétrole emboucane le paysage économique

La flambée des prix du pétrole continue de ternir le contexte économique du Canada, et redistribue les revenus entre les industries et les régions, ainsi que de ceux qui consomment à ceux qui profitent des prix plus élevés du pétrole.

La croissance rapide de l'industrie pétrolière, gazière et minière a propulsé la croissance économique à un taux annuel de 3,3 % au quatrième trimestre de 2010, soit une augmentation de 1,8 %. L'augmentation des prix du pétrole stimule la croissance dans les régions productrices de pétrole, soit l'Alberta, Terre-Neuve et la Saskatchewan, en plus de renflouer les coffres des gouvernements provinciaux et du fédéral.

De la même façon, le prix élevé du baril et la valeur croissante du dollar entraînent des hausses de coûts dans les autres industries et régions, en plus de siphonner l'argent des ménages qui aurait pu servir à d'autres dépenses. Le secteur manufacturier du Canada a connu une croissance rapide au cours du premier semestre, mais demeure essentiellement stable depuis.

Poussées par la valeur élevée du dollar, les entreprises ont finalement augmenté leurs dépenses en immobilisations dans la seconde moitié de la dernière année, mais la part du lion de l'investissement privé est revenue au secteur pétrolier. N'empêche, l'investissement des entreprises s'est accru à un rythme représentant la moitié de celui de l'investissement public en 2010.

- Cette année, on s'attend à ce que la croissance économique soit plus modérée, passant de 3,1 % en 2010 à 2,8 %.
- Cette année, les prévisionnistes s'attendent à ce que les dépenses gouvernementales augmentent à un taux moyen de seulement 1 % puis se stabilisent en 2011, en baisse comparativement aux hausses de 5 % lors des deux dernières années.
- On s'attend à ce que l'indice des prix à la consommation augmente de 2,4 % en 2011, et d'au moins 2 % l'an prochain.
- On s'attend à ce que le taux de chômage atteigne une moyenne de 7,6 % cette année, une légère diminution par rapport à son taux actuel de 7,8 %.

Perspectives économiques canadiennes – Moyennes des prévisions du secteur privé				
Taux de croissance annuels (si non indiqué)	2009	2010	2011	2012
		<i>Réel</i>		<i>Prévu</i>
Croissance de l'économie				
- PIB réel	-2,5 %	3,1 %	2,8 %	2,7 %
- Dépenses de consommation	0,4 %	3,4 %	2,9 %	2,5 %
- Investissement des entreprises	-19,9 %	5,2 %	11,2 %	8,3 %
- Dépenses gouvernementales	5,1 %	5,0 %	1,0 %	0,2 %
Marché du travail				
Croissance de l'emploi	-1,6 %	1,4 %	1,5 %	1,4 %
Taux de chômage	8,3 %	8,0 %	7,6 %	7,3 %
Croissance de la productivité	0,9 %	1,0 %	1,2 %	1,1 %
Inflation – Indice des prix à la consommation				
Inflation – Indice des prix à la consommation	0,3 %	1,8 %	2,4 %	2,1 %
Profit des sociétés	-32,3 %	18,4 %	10,5 %	8,4 %
Revenu personnel réel disponible	1,2 %	3,3 %	2,5 %	3,3 %
Taux d'épargne personnelles	4,4 %	4,4 %	3,6 %	4,2 %
Mises en chantier (en milliers)	149	191	173	178
Taux d'intérêt et de change				
Court terme, 3 mois, Bons du Trésor	0,33 %	0,56 %	1,44 %	2,61 %
Long terme, 10 ans, Bons	3,23 %	3,24 %	3,52 %	4,06 %
Taux de change du dollar canadien en dollars américains	96,0 \$	97,1 \$	102,6 \$	102,7 \$
<i>Les moyennes sont fondées sur les plus récentes prévisions des sept différents prévisionnistes canadiens en date du 11 mars 2011</i>				

L'explosion du prix des produits de base stimule la relance, mais la reprise devra ratisser plus large

Encore une fois, le baril à plus de 100 \$ modifie l'activité économique des champs de pétrole de la côte est et ouest du Canada et fait fléchir légèrement la croissance économique des autres régions du pays.

Cette année, on s'attend à ce que les économies de l'Alberta, de Terre-Neuve et de la Saskatchewan s'accroissent de près de 4 %. On prévoit que l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique s'accroîtront selon des taux semblables au taux national de 2,8 %. La croissance économique prévue dans les provinces maritimes du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse devrait ralentir cette année et s'établir seulement à une moyenne de 2 %.

L'augmentation du prix de pétrole ne brosse pas qu'un tableau sombre pour les autres régions canadiennes : l'argent du pétrole circule d'un océan à l'autre grâce à la migration interprovinciale régulière des travailleurs, des entreprises et du fédéralisme fiscal. Toutefois, les provinces moins bien rambardées par des ressources naturelles devront attendre que l'économie américaine reprenne du poil de la bête avant de connaître elles-mêmes une reprise plus généralisée.

Dans le cas de ces provinces, tout pourrait dépendre de ce que leurs gouvernements feront avant et après les cinq à sept élections provinciales prévues cette année. La plupart des provinces ont annoncé des cibles de réduction des niveaux d'emploi dans la fonction publique accompagnées d'une certaine forme de gel des salaires dans leur budget de l'année précédente. Les résultats budgétaires de la plupart des compétences ont déjà dépassé les prévisions, une soupape à un peu moins d'austérité.

On s'attend à ce que la croissance de l'emploi ralentisse légèrement dans l'ensemble du Canada, mais aussi à observer des différences flagrantes entre les provinces productrices de pétrole, les Maritimes et le reste du pays.

On prévoit que les prix à la consommation augmenteront plus rapidement dans les provinces qui ont rehaussé les taxes de vente l'année dernière. L'inflation devrait augmenter à plus de 2,3 % en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Québec cette année et approcher 2 % dans le reste du pays.

Perspectives économiques provinciales

Pourcentage de croissance annuelle (sauf indication)

	PIB réel		Emploie		Taux de chômage		Inflation	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Canada	2,8	2,7	1,5	1,4	7,6	7,3	2,4	2,1
Terre-Neuve-et-Labrador	4,1	2,6	2,0	1,5	13,5	12,9	2,1	2,1
Île-du-Prince-Édouard	2,1	2,0	0,5	1,1	11,3	10,9	1,8	1,8
Nouvelle-Écosse	1,9	2,1	0,5	1,0	9,2	8,8	2,4	1,9
Nouveau-Brunswick	2,0	2,2	0,5	1,0	9,1	8,8	1,9	2,0
Québec	2,4	2,5	1,4	1,3	7,6	7,4	2,4	2,3
Ontario	2,7	2,6	1,5	1,5	8,1	7,8	2,6	2,1
Manitoba	3,0	2,8	1,5	1,3	4,9	4,9	2,0	2,0
Saskatchewan	4,2	3,3	1,4	1,7	4,9	4,7	2,3	2,4
Alberta	3,8	3,5	2,2	2,0	5,7	5,3	2,0	2,3
Colombie-Britannique	2,9	2,9	1,5	1,8	7,3	6,8	2,3	2,0

Fondées sur les prévisions moyennes des prévisionnistes de quatre différentes banques en date du 11 mars 2011. Les moyennes nationales peuvent être différentes de celles signalées dans le tableau sur les perspectives canadiennes parce qu'elles sont calculées en fonction d'un plus petit groupe.

Le marché de l'emploi se démène pour gagner du terrain

Les taux de chômage diminuent progressivement, mais les marchés de l'emploi au Canada se démènent pour gagner du terrain à la suite de la récession. Dans la dernière année, la croissance d'emploi a été plus forte dans les industries liées à l'exploitation des ressources et dans le secteur public, et la majorité des nouveaux emplois sont des emplois à temps partiel.

Grâce aux programmes de relance, on a observé une forte croissance de l'emploi durant la première année de la reprise économique, mais depuis, la croissance d'emploi se fait en dents de scie. Les rapports mensuels de Statistique Canada sur l'emploi sont bien connus pour leur grande variabilité – chaud un mois (forte croissance de l'emploi), froid l'autre et tiède le troisième mois – mais des tendances à plus long terme montrent un ralentissement de la croissance de l'emploi depuis l'été dernier.

Avant janvier dernier, la situation de l'emploi au pays n'était pas revenue à son sommet d'avant la récession. Grâce à la croissance stable de la main-d'œuvre et de la population, le Canada maintient un taux de chômage élevé à 7,8 %, et 1,5 million de personnes sans emploi sont toujours à la recherche d'un emploi.

Même si le secteur s'est accru de 320 000 emplois l'année dernière, la majorité sont des emplois à temps partiel. Néanmoins, on compte 150 000 emplois à temps plein de moins qu'avant le début de la récession. Le nombre d'emplois dans le secteur privé demeure aussi inférieur à son niveau d'avant la récession. Les taux et niveaux de chômage sont plus élevés pour tous les groupes – hommes, femmes et jeunes – mais les jeunes ont été les plus touchés.

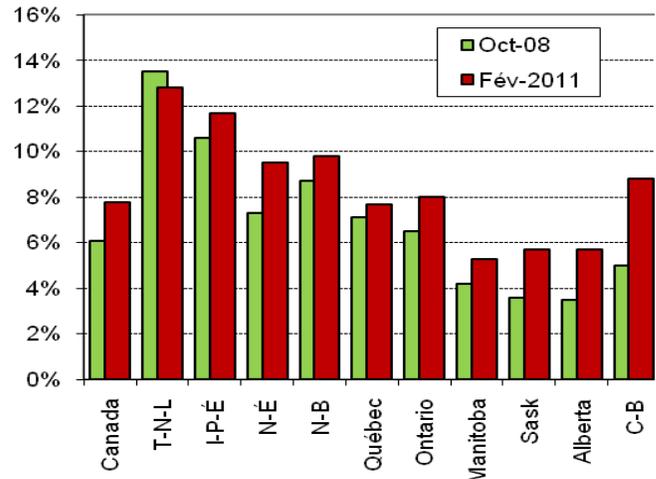
Les niveaux d'emploi dans quatre provinces – la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et l'Alberta – ne sont toujours pas revenus à leurs niveaux d'avant la récession et en Colombie-Britannique, les niveaux d'emploi sont un brin plus élevés qu'en octobre 2008. Les taux de chômage dans ces provinces comme dans les autres, sauf à Terre-Neuve et au Québec, sont encore bien plus élevés qu'ils ne l'étaient au début de la récession.

Depuis la période la plus creuse de la récession, la croissance d'emploi a surtout été marquée à Terre-Neuve et au Québec, mais a de loin été plus faible au Nouveau-Brunswick, où les pertes d'emploi ont quand même été plus nombreuses *depuis* la récession qu'elles ne l'ont été pendant. La perspective d'intensification des mesures d'austérité assombrit encore le tableau du Nouveau-Brunswick cette année.

C'est à Terre-Neuve (+5,0 %) et en Alberta (+3,4 %) que les niveaux d'emploi ont augmenté le plus rapidement au cours de la dernière année grâce à la hausse des prix du baril de pétrole.

La croissance de l'emploi a été modérée au Québec, en Ontario et au Manitoba (-2,0); peu reluisante en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique et négative au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Taux de chômage pour le Canada et les provinces
Octobre 2008 - Février 2011



Par secteur, l'emploi s'est accru plus rapidement au cours des dernières années dans les industries liées à l'exploitation des ressources, à la fabrication et à la construction, et dans les industries de services, professionnels, techniques ou du transport.

Dans les principaux secteurs de la SCFP, l'emploi s'est accru rapidement dans les services de santé et l'aide sociale (+4,3 %) et l'administration publique (+4,0 %), mais plus lentement dans les secteurs de l'information, de la culture, des loisirs (+2,8 %) et de l'éducation (+0,4 %). En général, l'emploi dans le secteur public a augmenté au même rythme que dans le secteur privé au cours de la dernière année (tous deux à +2,4 %).

La lente croissance des salaires et la force du dollar ont entraîné peu ou pas de croissance dans les principaux secteurs liés à la consommation, y compris le commerce de détail, l'hôtellerie et l'alimentation, les finances, l'assurance et les autres services.

Ces tendances – d'une reprise à temps partiel grandement alimentée par les secteurs publics et liés à l'exploitation des ressources – devraient illustrer le danger que constitue l'imposition de mesures par les gouvernements dans les budgets à venir.

On s'attend à ce que les niveaux d'emploi augmentent à un taux modéré de 1,5 % dans la plupart des provinces cette année, avec une croissance un peu plus rapide en Alberta et à Terre-Neuve, mais seulement à 0,5 % en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick (voir *Perspectives économiques provinciales* à la page 6).

L'augmentation des prix du pétrole et des aliments refilée au consommateur

L'inflation des prix à la consommation a repris son accélération, poussée par les prix galopants de l'essence, de l'électricité, de l'assurance, des aliments et des hausses de taxes de vente.

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3 % dans les douze mois jusqu'à janvier 2011, suite à des augmentations d'environ 1,8 % en 2010 et de 0,3 % en 2009. Il est peu probable les taux d'inflation s'en tiennent à ces augmentations : les hausses récentes des prix du pétrole et des aliments sont sur les rails et devraient rejaillir sur les prix à la consommation plus tard cette année.

Les crises récentes au Moyen-Orient n'expliquent pas à elles seules l'augmentation du prix du pétrole. Il ne cesse de grimper depuis l'automne dernier, en raison de la forte demande de la part des pays en voie d'industrialisation et de développement.

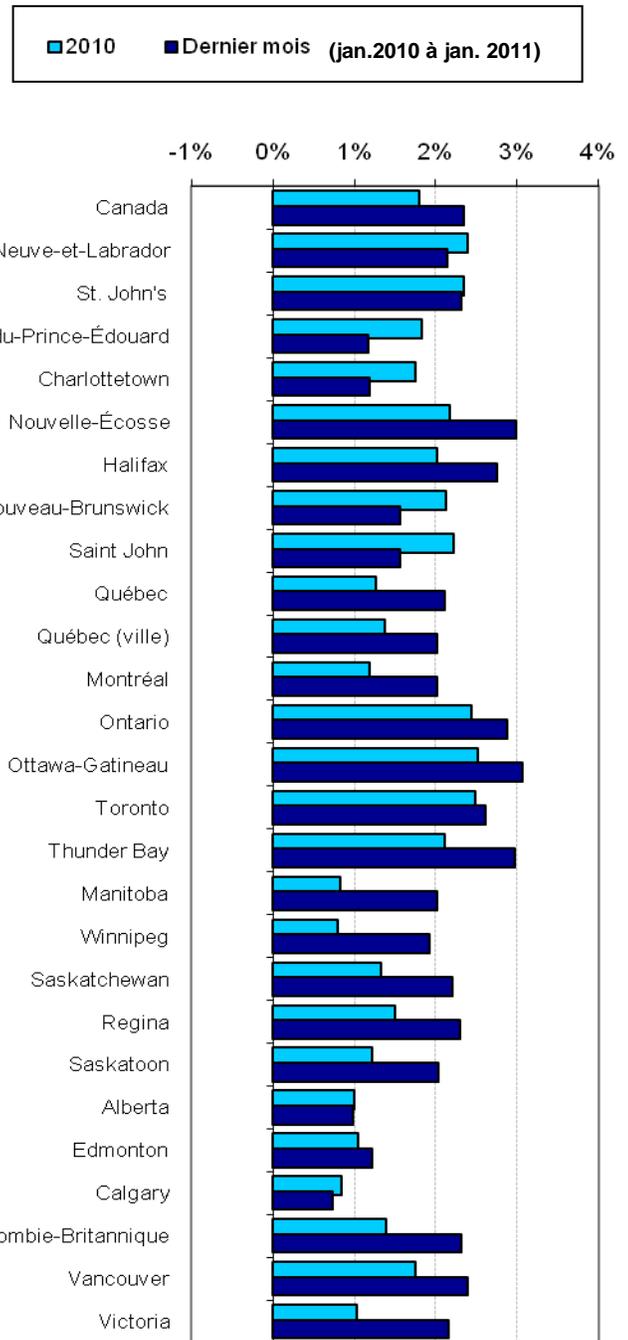
Plus tôt cette année, on a observé à la plus importante hausse des prix des aliments à l'échelle mondiale depuis 1990. De nombreuses raisons expliquent pourquoi les Canadiens ont été relativement épargnés par ces hausses par rapport au reste du monde.

D'abord, la valeur élevée du dollar fait en sorte que l'augmentation des prix du pétrole et des aliments sur l'échiquier mondial se traduit par des augmentations plus modérées des prix de ces produits de base en dollars canadiens. Ensuite, étant donné que le Canada est un grand exportateur de pétrole et de produits provenant de l'agriculture, l'augmentation des prix a aussi entraîné une augmentation des revenus des producteurs. Par ailleurs, les dépenses des ménages canadiens pour des aliments représentent une moins grande part de leur revenu que ce que l'on observe dans bon nombre d'autres pays.

Finalement, l'augmentation du prix des denrées alimentaires de base n'a pas un effet immédiat sur les prix dans les supermarchés parce qu'une grande partie de nos aliments est transformée. Toutefois, la hausse du prix des aliments finira par se faire sentir au moment de passer à la caisse. Weston Food, appartenant à la même société qui possède la chaîne de supermarchés Loblaws, a récemment annoncé qu'il augmentera ses prix d'une moyenne de 5 % à compter du premier avril en réponse à l'augmentation du prix des produits de base.

Les plus grands prévisionnistes s'attendent à ce que les prix à la consommation augmentent de 2,4 % cette année, certains atteignant jusqu'à 2,7 %. Les taux d'inflation seront supérieurs dans les provinces où les taxes de vente ont été augmentées sur les prix à la consommation au cours de la dernière année, soit en Ontario, en Colombie-Britannique, en Nouvelle-Écosse et au Québec, et moins importants dans la plupart des autres provinces (voir le tableau *Perspectives économiques provinciales* à la page 6).

Inflation de l'IPC par province et ville



Source: Statistique Canada Tableau 326-0001

Redéfinir l'inflation : qui gagne et qui perd?

Le Canada a mis en place des cibles d'inflation de 2 % pour vingt ans depuis février 1991, date à laquelle ces cibles ont été annoncées pour la première fois par le gouvernement fédéral et la Banque du Canada.

La cible d'inflation du Canada est maintenant prête pour un renouvellement et une révision à la fin l'année. Pour la première fois en vingt ans, le gouvernement fédéral pourrait réduire la cible d'inflation de 2 % à 1 %, changer le type de cible de prix qu'il utilise, ou même revoir la façon de mesurer l'inflation.

Encore une fois, ces modifications pourraient être annoncées très bientôt, peut-être dans le cadre du budget fédéral. N'importe lequel de ces changements entraînerait des bénéfices continus majeurs pour certains et des coûts pour d'autres. Ces changements pourraient en fin de compte faire plus que compenser n'importe quelle modification en ce qui concerne les dépenses ou les impôts, annoncées dans le cadre du budget. De plus, ces changements pourraient être effectués par les pouvoirs exécutif et administratif sans qu'il n'y ait de débat ou de vote au Parlement.

En premier lieu, la baisse de l'inflation représentait un coût considérable : les politiques sur les taux d'intérêt élevés et les déductions des dépenses du gouvernement fédéral au début des années 1990 ont entraîné un taux de chômage de plus de 12 % et ont engendré 700 000 autres pertes d'emploi.

Il ne fait aucun doute que des taux d'inflation stables et prévisibles sont bons pour l'économie. Cependant, on peut encore débattre à savoir si une telle baisse d'inflation en valait la peine. Même le Fonds monétaire international a récemment dit que les gouvernements devraient adopter des cibles d'inflation où les taux sont élevés et non pas bas.

Par ailleurs, une autre question suscite un peu d'intérêt : qui gagne et qui perd en raison de ces taux d'inflation bas? Ceux qui ont des actifs — les plus fortunés — sortent généralement gagnants de taux d'inflation bas, tandis que ceux qui sont endettés profitent plus des taux d'inflation plus élevés, et moins des taux d'inflation plus bas. Un taux d'inflation certain et prévisible est en réalité bon pour l'économie en général, parce qu'il permet un peu de jeu dans la variation des prix.

Ceux dont les revenus et dépenses sont directement ou indirectement indexés à l'inflation — par leurs salaires, Sécurité de la vieillesse, RPC, pensions indexées, autres avantages et impôts — devraient peu ressentir les effets des variations du taux d'inflation cible.

Encore là, il pourrait coûter cher d'atteindre une cible d'inflation plus basse par l'entremise de taux d'intérêt plus élevés, surtout dans une vision à court terme comme c'était le cas dans les années 1990.

Un autre changement technique beaucoup plus nébuleux pourrait engendrer des effets très importants sans même changer la cible d'inflation. Il s'agit de changer la façon même de mesurer l'inflation. Cette façon de faire peut sembler obscure, mais pourrait en fin de compte engendrer des pertes de milliards de dollars par année pour les travailleurs et pensionnés, et des gains de milliards de dollars chaque année pour les gouvernements et les employeurs.

Cela est déjà arrivé dans le passé. En 1996, la Commission Boskin a estimé qu'il y avait un biais à la hausse de 1,1 % par année de l'Indice des prix à la consommation (IPC) aux États-Unis, surtout parce que cette mesure ne tenait pas suffisamment compte des gens qui magasinaient pour de meilleurs prix. Depuis, les modifications apportées à l'IPC aux États-Unis ont fait épargner au gouvernement américain des centaines de milliards chaque année par des paiements de sécurité sociale plus bas et des recettes fiscales plus élevées. En réduisant le taux d'inflation mesuré, ils ont également réduit les hausses de salaire pour la plupart des travailleurs. Même si les changements peuvent paraître minimes pour une année, ils augmentent toujours cumulativement.

Ici, le gouvernement canadien a également procédé à plus de changements mineurs pour réduire la façon dont l'IPC est mesuré, en avisant peu, ou pas du tout les citoyens. Aujourd'hui, selon une hypothèse, le gouvernement fédéral changera la façon dont l'IPC canadien est mesuré de sorte que le taux officiel soit d'environ 0,6 % plus bas chaque année. On doit comprendre que cela ne serait pas synonyme de variations de prix ou d'inflation observées dans la vie de tous les jours, mais cette mesure apporterait son lot de conséquences très réelles aux salaires, aux revenus, aux transferts et aux impôts liés à cette façon de mesurer l'inflation.

D'un côté, une réduction annuelle de 0,6 % ne semble peut-être pas beaucoup, mais elle est cumulative — et serait synonyme de gains majeurs pour les gouvernements provinciaux et fédéral au détriment des travailleurs et pensionnés. Après dix ans, une baisse annuelle de 0,6 % se traduirait par une baisse de 6 % de revenus de salaire, de pension ou de transfert sur dix ans — et continuerait d'augmenter. La perte cumulative sur ces dix ans donne environ 30 % de revenus annuels, c.-à-d. plus de 18 000 \$ pour un revenu de départ de 50 000 \$.

Le tableau de sur cette page montre comment ces pertes annuelles augmenteraient au fil du temps.

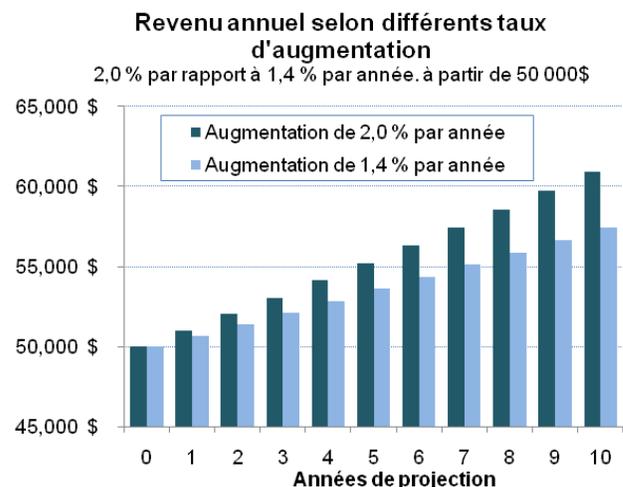
De l'autre côté, les travailleurs finiraient eux aussi par payer plus de leurs revenus sous forme d'impôts parce que les taux d'imposition et des crédits d'impôt augmenteraient plus lentement. Le crédit d'impôt de base offert aux particuliers finirait aussi par devenir 6 % moins élevé en dix ans — et les impôts seraient beaucoup plus élevés.

Les bénéficiaires principaux de cette mesure seraient les gouvernements — en raison des baisses de transferts et des hausses de taxes — et les employeurs, en raison des salaires plus bas. Leurs économies seraient très importantes et s'accumuleraient rapidement au fil du temps. Par exemple, les économies annuelles du gouvernement fédéral découlant d'une baisse de paiements de la Sécurité de la vieillesse de 0,6 % par année passeraient de 210 millions de dollars la première année à 1,2 milliard de dollars la cinquième et à 3 milliards de dollars par année la dixième année.

L'augmentation des recettes du gouvernement fédéral, seulement en raison d'une baisse de 0,6 % de l'augmentation annuelle du crédit d'impôt de base offert aux particuliers, est d'une ampleur similaire : de 180 millions de dollars la première année à 1 milliard de dollars par année la cinquième année et au-delà de 2,5 milliards de dollars par année dans dix ans.

Certains arguments légitimes justifient la raison de la surévaluation du taux réel d'inflation par l'IPC — certainement, de meilleures mesures concernant l'inflation seraient les bienvenues. Cependant, de nombreuses raisons justifient également la sous-évaluation par l'IPC du Canada des variations réelles du coût de la vie — mais il semble que ceux qui sont favorables à ces variations ne les prennent pas en compte.

Par exemple, l'IPC du Canada utilise l'indice des prix des maisons neuves quant aux coûts de logement, qui a enregistré une augmentation équivalant à la moitié du taux lié aux maisons de revente. Il ne tient pas compte par ailleurs de la dépréciation galopante et de l'obsolescence de la technologie de la plupart des produits, comme dans le cas des ordinateurs et des téléphones cellulaires. Il ne prend pas en compte non plus l'augmentation de la durée des transports pour se rendre au travail, la réduction des services publics, l'augmentation des coûts liés à l'environnement ou des facteurs de qualité de vie. Tous ces éléments ont des effets sur le coût réel de la vie des Canadiens et devraient aussi être pris en compte lors de toute révision de tout indice d'inflation ou de coût de la vie aussi important que l'IPC.



Hausses de salaire dans le secteur public : régime minceur aux taux de 2004

Les hausses de salaire pour les principales ententes conclues en 2010 représentent 1,8 % — le taux le plus bas enregistré depuis 2004. Les augmentations salariales ont régressé au cours de l'année — passant d'une augmentation moyenne de 2,1 % à 1,4 % pour le quatrième trimestre.

La hausse moyenne annuelle de 1,8 % correspond au taux national de l'inflation des prix à la consommation pour 2010. Néanmoins, grâce à des conventions collectives signées pour une durée moyenne de plus de 40 mois, la plupart des travailleurs concernés risquent de voir leur salaire réel diminuer au cours des prochaines années. C'était aussi la première fois l'an dernier depuis 2004 que les règlements salariaux moyens ne dépassaient pas le taux d'inflation.

Les augmentations de salaire négociées pour les travailleurs du secteur public ont atteint seulement 1,6 % l'an dernier — la plus faible hausse connue depuis 2004 — inférieures aux augmentations moyennes de 2,1 % des travailleurs du secteur privé.

Un scénario semblable s'est répété l'an dernier pour les travailleurs du secteur privé. Le rajustement de salaire moyen négocié dans les conventions collectives du secteur privé en 2009 se chiffrait à 1,8 % — le pourcentage le plus bas enregistré depuis 2003. En dépit de tous les rapports sur les écarts de salaires entre les travailleurs des secteurs publics et privés, la réalité demeure que les salaires de ces deux parties fluctuent selon des tendances très similaires au fil du temps.

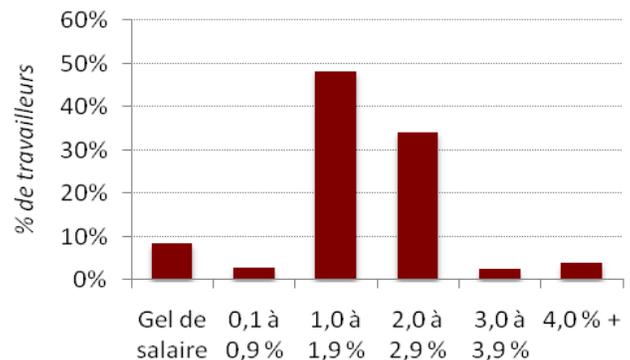
Les rajustements salariaux des travailleurs du secteur public sont passés de l'état de gel en Colombie-Britannique à une augmentation de 6 % pour les travailleurs des commissions scolaires de la province voisine, l'Alberta, où le gouvernement provincial a lié les hausses de salaire aux augmentations moyennes de la rémunération hebdomadaire. Au Québec, les travailleurs du secteur public ont obtenu une augmentation salariale moyenne de 1,2 %, grâce à une entente conclue à l'échelle de la province, alors que l'on a inscrit une hausse de 1,7 % pour ce qui est des conventions collectives des fonctionnaires fédéraux.

En Ontario, malgré la demande du gouvernement provincial incitant un gel de la rémunération, les hausses salariales pour les principaux règlements négociés dans le secteur public au cours de l'année totalisaient une moyenne de 1,9 %. Cette moyenne était légèrement inférieure à la hausse salariale moyenne de 2,1 % des travailleurs du secteur privé et également inférieure au taux d'inflation de 2,5 % en Ontario pour l'année visée.

Bon nombre de conventions collectives du secteur public sont demeurées actives en Ontario et plusieurs négociations majeures sont actuellement en cours et touchent les employés des hôpitaux, des CHSLD, des universités, de l'Hydro, du transport en commun et des municipalités.

Par secteur, les plus fortes augmentations salariales moyennes de 2010 ont été enregistrées dans les secteurs des industries primaires (+3,3 %) et des finances et services professionnels (+3,1 %). À l'opposé, le secteur de l'information et de la culture (0,9 %) et les services publics ont connu des augmentations moins prononcées. Dans les autres secteurs importants du SCFP, les augmentations salariales moyennes ont été plutôt modestes, de 1,6 % dans le secteur de l'éducation, de la santé et des services sociaux et de 1,5 % dans le secteur de l'administration publique.

Pourcentage de travailleurs par hausse de salaire moyenne négociée en 2010



Hausse salariale moyenne négociée

Encore une fois l'an dernier, les travailleurs de l'Alberta ont obtenu l'augmentation salariale la plus importante d'une moyenne de 3,6 %. Pour leur part, les travailleurs de la Colombie-Britannique sont devenus bons derniers en obtenant une augmentation moyenne de 0,2 %, attribuable au gel de salaire du gouvernement provincial. Dans les autres provinces, les rajustements salariaux moyens ont varié à l'intérieur d'une plage plus étroite, de 1,5 % à 2,6 %.

Comme le montre le tableau ci-dessus, plus de 80 % des travailleurs qui ont négocié une convention collective l'an dernier obtiendront une augmentation de salaire moyenne variant entre 1 % et 3 %.

Principales conventions du SCFP au troisième trimestre de 2010		
Employeur	Augmentation moyenne	Durée (mois)
Techniciens au Gouvernement du Nouveau-Brunswick	1,4	48
CBC/Radio-Canada	0,6	60
Ville de Montréal	1,8	60
Hôpital d'Ottawa	2,0	36
Carleton University - chargés de cours	1,8	36
Ryerson University	1,5 – 2,0	48
York Regional Municipality	2,6	36
Ville de London	1,4	48
Ville de Regina, Kamloops	2,0	36

Moyenne des règlements salariaux dans les négociations collectives majeures par année et par trimestre						
	2008	2009	2010	2010T2	2010T3	2010T4
Tous les secteurs	3,2	2,4	1,8	2,1	1,8	1,4
Secteur public	3,5	2,5	1,6	1,8	1,3	1,5
Secteur privé	2,5	1,8	2,1	2,5	2,2	1,1
Inflation de l'IPC :	2,3	0,3	1,8	1,4	1,8	2,3

Moyenne des règlements salariaux par province – conventions collectives majeures												
	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ONT.	MAN.	SASK.	ALB.	C.-B.	Prov. Multi	Fédéral
2008	5,0	3,0	4,1	3,7	2,4	2,6	3,4	5,1	4,8	2,5	-	2,9
2009	5,0	3,6	2,9	6,0	2,2	2,4	2,9	5,0	4,5	3,0	2,1	1,6
2010	1,7	2,6	1,6	1,9	1,5	2,0	2,1	2,4	3,6	0,2	2,1	1,6
2010T2	2,6	1,9	-	-	1,7	2,4	3,4	2,3	2,7	0,0	-	2,1
2010T3	-	-	1,1	1,8	1,8	2,2	1,2	2,9	2,9	0,5	-	1,6
2010T4	-	4,4	-	1,4	1,2	1,3	1,4	2,4	1,5	1,5	-	1,7
2010IPCT4	2,5	1,7	2,6	1,7	1,4	3,2	1,2	2,0	0,7	2,3	2,3	2,3

Moyenne des règlements salariaux par industrie – conventions collectives majeures						
Industrie	2008	2009	2010	2010T2	2010T3	2010T4
Primaire	4,3	2,5	3,3	5,7	3,5	3,7
Services publics	2,3	3,0	1,0	0,9	0,0	1,2
Construction	5,4	3,7	2,3	2,5	2,3	2,6
Fabrication	1,1	1,6	1,5	1,5	1,8	1,5
Commerce de gros et détail	2,8	1,8	1,1	3,6	1,8	0,7
Transport	3,1	1,1	2,2	1,9	2,0	2,1
Information et culture	2,0	2,1	0,9	-	0,9	0,6
Finances et services professionnels	2,8	2,5	3,1	3,1	-	-
Éducation, santé et services sociaux	3,8	3,0	1,6	2,4	1,2	1,4
Loisirs et hôtellerie	1,9	2,0	2,2	1,2	-	2,2
Administration publique	2,7	2,1	1,5	1,1	1,7	1,6

Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada, *Grands règlements salariaux*, [à jour en date du 11 mars 2011] http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/rerelations_travail/info_analyse/index.shtml, *Indice des prix à la consommation* (Statistique Canada 326-0001). T4 = 4^e trimestre (p. ex., d'octobre à décembre inclusivement).

mf/sepb491